

## **Conseil Municipal** **Séance du 11 avril 2019**

*L'an deux mil dix-neuf, le onze avril à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Johan DENIAUX, Maire.*

**Présents :** DENIAUX Johan, SALLEY Philippe, FEUARDANT-LEFEVRE Myriam, COCU Daniel, LEFEVRE Yolaine, LE CALVEZ Anne, GUENARD Claire, MOUNIER Marc, MAHIEU Alain,

**Absents excusés :** VAVASSEUR Anne-Sophie (pouvoir à DENIAUX Johan), ROBERT Alain (pouvoir à FEUARDANT-LEFEVRE Myriam), BESSELIEVRE Emmanuelle (pouvoir à COCU Daniel),

**Absente :**

*Mme Myriam FEUARDANT-LEFEVRE désignée conformément à l'article L 21121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de secrétaire de séance.*

*Présence de Mme ACCOSSATO pour la partie budget.*

### **Ordre du jour**

#### **COMPTE DE GESTION 2018 (DE2019041101)**

Le conseil municipal, après s'être fait présenter les documents budgétaires, ainsi que l'ensemble des documents comptables et états liés à l'exécution du budget 2018 de la commune, est appelé à se prononcer sur le Compte de Gestion 2018.

Les conseillers municipaux, s'assurent que le comptable a repris dans ses écritures les soldes de l'exercice précédent, qu'il a effectué l'ensemble des opérations de l'exercice 2018 et que l'état des valeurs inactives est conforme.

Les soldes comptables étant égaux à ceux du Compte Administratif 2018,

Le conseil municipal, à l'unanimité, **adopte** le Compte de Gestion 2018, établi par Mme Sandrine ACCOSSATO, Receveur Municipal, comptable de la commune.

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (DE2019041102)**

M. le Maire présente au Conseil Municipal le document annexé à la présente délibération, qui retrace, suivant les dispositions de l'instruction M14, les mouvements de l'exercice budgétaire 2018. Ces mouvements se résument ainsi :

### **I SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses	304 479.91
Recettes (+ Excédent N-1) (473.363,57 € + 244.187,76 €)	<u>717 551.33</u>
Résultat : <b>Excédent</b>	<b>413 071.42</b>

### **II SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses réalisées	11 224.99
Recettes réalisées(+excédent N-1) 90.564,44 € + 51.045,43 €)	<u>141 609.87</u>
Résultat d'exécution : <b>Excédent</b>	<b>130 384.88</b>

Reste à réaliser Dépenses	127 022.47
Reste à réaliser Recettes	<u>5 592.60</u>
Résultat des restes : <b>Déficit</b>	<b>-121 429.87</b>

Résultat global Dépenses	138 247.46
Résultat global Recettes	<u>147 202.47</u>
<b>Excédent</b>	<b>8 955.01</b>

Section de fonctionnement : Excédent	413 071.42
Section d'investissement : Excédent	<u>8 955.01</u>
<b>Le résultat net de l'exercice 2018 est donc égal à :</b>	<b>422 026.43</b>

M. le Maire se retire de la salle et le doyen d'âge préside l'assemblée pour faire procéder au vote sur la sincérité des opérations et des restes à réaliser. Ceci exposé, à l'unanimité, le Conseil Municipal **adopte** le compte administratif de l'exercice 2018.

## **AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2019**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2019, considérant les résultats du Compte Administratif 2019, **Décide** d'affecter le résultat sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » soit la somme de 534.753,31**413.071,42 €**

## **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019 (DE2019041104)**

Il convient de fixer les taux d'imposition pour l'année 2019 concernant la taxe d'habitation et les taxes foncières (bâti et non bâti).

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité,

**Décide** les taux d'imposition suivants :

- Taxe d'habitation : 4,90 %

- Taxe Foncier Bâti : 15,37 %
  - Taxe Foncier Non Bâti : 21,05 %
- Taux qui seront appliqués sur les bases notifiées par l'Etat  
Produit fiscal attendu : **102.250,00 €.**

### **BUDGET PRIMITIF 2019 (DE2019041105)**

Mme ACCOSSATO, Receveur Municipal présente par chapitre en section de fonctionnement et par opération en section d'investissement le budget prévu pour 2019 il s'équilibre de la façon suivante :

#### **Fonctionnement :**

Dépenses	1.024.226,42 €
Recettes	1.024.226,42 €

#### **Investissement :**

Dépenses	139.477,48 €
Recettes	139.477,48 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, **adopte** le Budget Primitif 2018.

Mme ACCOSSATO, Receveur Municipal, quitte la séance.

### **Communications diverses**

Les conseillers participant aux différents groupes de travail au Pôle de proximité présentent leur thème de travail. Satisfaction de chacun quant à la participation.

FIN DE SÉANCE